

L'ÉQUITABLE

BULLETIN DE LIAISON DE L'ASSOCIATION

« VAR ÉQUITABLE »

98, avenue Victorine 83000 TOULON (tél. 04 94 42 24 35) courriel : contact@var-equitable.org



98, avenue Victorine 83000 TOULON
Tél. 04 94 42 24 35 contact@var-equitable.org
www.var-equitable.org

n°66
mai 2010

Sommaire

Éditorial : Équitable, toute l'année	P.2
Quinzaine du Commerce Équitable	P.3
➤ 8 mai : un grand brunch sur le port de Toulon	P.3
➤ 22 mai : la "nuit Équitable" au Comédia	P.3
Dossier : la Commission Nationale de Commerce Équitable	P.4
Trucs en vrac	P.6
➤ le Comité européen des Régions en faveur du commerce équitable	P.6
➤ Des roses du Kenya : est-ce bien raisonnable ?	P.6
➤ L'État de Sao Tomé et Principe s'engage dans le commerce équitable	P.7
Revue de presse	P.7
➤ Starbucks se convertit au café équitable	P.7
➤ Les grandes marques se mettent de plus en plus à l'équitable	P.7
➤ Du chaos de la coca à la coopé du cacao	P.8
Agenda	P.8

Editorial

Équitable, toute l'année

Joli mois de mai : c'est le retour de "la Quinzaine du Commerce équitable" (la dixième), du 8 au 23 mai. Les chaînes de télévision, les radios, la presse écrite, les associations comme la nôtre vont nous en parler abondamment et inviter les Français à acheter des produits issus du commerce équitable.

C'est bien, mais il ne faudrait pas que consommer équitable soit un acte exceptionnel que l'on effectue seulement une fois par an, au moment de "la Quinzaine". Il faut que cela devienne un acte banal, tout simplement parce que c'est comme ça que doit se faire le commerce, dans le respect de l'autre, dans le respect de la justice et de la solidarité.

Et n'oublions pas que promouvoir le commerce équitable, ce n'est pas seulement inciter nos concitoyens à acheter un paquet de café ou une plaquette de chocolat labellisés. Cela consiste avant tout à souligner que nous vivons dans un monde inéquitable et qu'il faut remettre l'homme au cœur de l'économie.

Attachons-nous à promouvoir l'équité dans les relations économiques internationales, puisque c'est l'objet de notre association, mais que cela ne nous empêche pas de nous demander aussi, par exemple, pourquoi on a dépensé des milliards pour lutter contre la grippe H1N1, qui a causé quelques centaines de décès dans le monde, alors qu'on fait infiniment moins pour lutter contre le paludisme, qui fait 850 000 morts par an. Que cela ne nous empêche pas aussi de nous rappeler qu'un enfant qui naît au Mali a une espérance de vie près de deux fois inférieure à celle d'un bébé européen. Que cela ne nous empêche pas de rappeler que 1,3 milliard d'hommes, de femmes et d'enfants vivant sur notre petite planète n'ont toujours pas accès à l'eau potable, que la plupart des pays du Nord n'honorent pas leurs engagements en matière d'aide financière aux pays du Sud, etc. etc.

Oui, le monde est largement inéquitable et nous devons lutter pour que cela change, toute l'année et pas seulement pendant une "Quinzaine".

Que vous soyez adhérent de VAR EQUITABLE ou simple lecteur de notre newsletter, il vous appartient de relayer le message de justice et de solidarité du commerce équitable. Incitez vos parents, amis, voisins à adhérer à notre association. Incitez vos élus à signer notre charte. Faites connaître notre site internet, distribuez les documents que nous diffusons. Proposez autour de vous l'organisation de conférences, d'expositions, d'interventions en milieu scolaire. Aidez-nous à construire un monde un peu plus solidaire : c'est notre responsabilité commune.

Yves de KERMEL

QUINZAINE du COMMERCE ÉQUITABLE

8 mai : Journée Mondiale du Commerce Équitable à Toulon, un grand "brunch" sur le port

Le 8 mai sera la Journée Mondiale du Commerce Équitable. Elle marquera aussi le lancement de la 5^{ème} édition du Forum National du Commerce Équitable, qui se tiendra cette année à Lille, et de la Quinzaine du Commerce Équitable.

Le commerce équitable connaît un développement très marqué : en France, ses ventes ont été multipliées par 3 entre 2005 et 2008 et la croissance du secteur est estimée à près de 10% en 2009. Ce sont près de 1,5 million de producteurs qui aujourd'hui bénéficient directement du commerce équitable.

Des consommateurs de plus en plus nombreux souhaitent donner du sens à leurs achats et participer à une juste rémunération des producteurs, prenant en compte les coûts économiques, humains, sociaux et environnementaux des produits.

Pour marquer cette journée, VAR ÉQUITABLE organise, le **samedi 8 mai, de 10h à 18h**, un grand brunch, Square Germain Nouveau, sur le port de Toulon (près de la Mairie d'honneur).

Nous avons évidemment besoin de quelques bénévoles pour animer cette sympathique manifestation. Inscrivez-vous auprès d'Emmanuel GUYETAND (contact@var-equitable.org ou 06 47 19 13 04)

Samedi 22 mai à 20h30 : soirée "VAR ÉQUITABLE" au Comédia

Reprenant nos bonnes habitudes, nous vous invitons, pour clôturer la Quinzaine du Commerce Équitable, à une soirée festive au Comédia (au Mourillon), où nous vous présenterons films, témoignages, défilé de mode dans une ambiance très conviviale.

On vous en dira plus dans les prochains jours, mais **retenez dès à présent cette date**. Bien que ce soit dans le week-end de la Pentecôte (seule date de disponibilité pour le Comédia), nous souhaitons que vous soyez très nombreux à participer à cette joyeuse soirée et que vous y ameniez vos bons amis en grand nombre.

DOSSIER : la Commission Nationale du Commerce Équitable

Hervé NOVELLI et Chantal JOUANNO, secrétaires d'État chargés respectivement du Commerce et de l'Écologie, ont installé, le 22 avril, la Commission Nationale du Commerce Équitable (CNCE).

Désormais, tout produit mis sur le marché revendiquant les valeurs du commerce équitable devra subir le contrôle et obtenir la certification d'un organisme officiellement agréé par la CNCE.

Historique. Conscients des confusions que créait la profusion de labels privés, les associations de consommateurs et les organismes de commerce équitable avaient sollicité les pouvoirs publics et c'est pour répondre à leur demande de clarification que le gouvernement a décidé de doter la France d'un dispositif législatif et réglementaire en matière de commerce équitable.

L'article 60 de la **loi du 2 août 2005** sur les PME donne une **définition du commerce équitable**. Il stipule que celui-ci s'inscrit dans la **Stratégie Nationale de Développement Durable**, qu'il organise les échanges de biens et services entre des pays développés et des producteurs désavantagés des pays en voie de développement et qu'il vise à l'établissement de relations durables ayant pour effet d'assurer le progrès économique et social de ces producteurs.

La loi de 2005 indique également qu'une Commission Nationale du Commerce Équitable reconnaîtra officiellement les organismes de commerce équitable. Le **décret d'application du 15 mai 2007** crée la CNCE, définit ses missions, précise les critères de reconnaissance et sa composition.

C'est cette Commission qui a été **installée le 22 avril**. La CNCE est composée de représentants des ministères compétents, des organisations spécialisées dans le commerce équitable, des associations de consommateurs, ainsi que des associations de solidarité internationale.

Reconnaissance de la CNCE. Pour être reconnu par la Commission, les demandeurs devront satisfaire aux exigences d'un référentiel qui s'appuie sur **6 critères** :

- Amélioration des conditions de vie des producteurs défavorisés des pays en voie de développement
- Indépendance : la personne qui demande à être agréée comme certificateur ne doit pas avoir d'activité de production, de transformation ou de distribution
- Transparence : la personne qui demande l'agrément doit fournir toute information sur son fonctionnement à tout demandeur
- Présence auprès des petits producteurs : caractère démocratique des organisations de producteurs et transparence sur leur gestion.
- Contrôle des importateurs : notamment sur les conditions minimales relatives au prix d'achat des produits
- Accompagnement : accompagnement des producteurs quant à leur processus de production, leurs prestations, leur organisation.

Au-delà de la mission de reconnaissance que l'on vient de voir, la CNCE sera un lieu d'information, d'échanges et de propositions. En matière de communication, elle s'attachera, via l'Institut National de la Consommation, à faire connaître ses travaux, à fournir des contenus pédagogiques permettant au grand public de mieux connaître le secteur du commerce équitable, à donner des informations pratiques nécessaires pour permettre des achats éclairés et raisonnés.

Une clarification bienvenue. Le tri que va effectuer la Commission était jugé nécessaire par la plupart des acteurs. Car si le commerce équitable est né d'initiatives associatives portées par des militants, il est aujourd'hui entré dans l'ère de la grande distribution, qui écoule 95% des produits labellisés Max Havelaar, principal référentiel présent en France. *"On est entré aujourd'hui dans un processus de diffusion massive de produits "équitables" et on attend une espèce de nettoyage des pratiques moins-disantes"* indique Alter Eco. Gérard Godreuil, d'Artisans du monde, renchérit : *«L'implication de l'Etat dans la régulation va permettre de clarifier la situation auprès du public et des parties prenantes.»*

On remarque ainsi que l'association *RainForest Alliance*, une ONG américaine de protection de l'environnement, inclut aussi des critères sociaux mais labellise sans exclusive des grandes exploitations et des produits des multinationales de l'alimentation (Nespresso, Kraft, Tetley...) *«Nous, on défend l'idée que le commerce équitable s'adresse essentiellement aux petits producteurs familiaux dans une démarche d'économie sociale,* défend Stéphane Comar, cofondateur d'Ethiquable (140 produits alimentaires équitables au catalogue). *Quand, sur le thé par exemple, on travaille avec des grandes plantations, on fait peut-être du développement environnemental, mais pas du commerce équitable.»* RainForest elle-même ne se considère d'ailleurs pas comme pratiquant le commerce équitable, et n'envisage donc pas de demander la reconnaissance de la CNCE.

Trois certificateurs déjà reconnus. Trois systèmes existants devraient déjà être agréés :

- Flo-Cert, avec le label Fairtrade/Max Havelaar
- Artisans du monde
- Ecocert, avec le label ESR (Équitable, Solidaire et Responsable).

La scop *Ethiquable* dont les produits étaient jusqu'alors à 100% labellisés *Max Havelaar* vient de sortir 3 produits certifiés *Ecocert Equitable*.

Ce label ESR apporte aux consommateurs un argument supplémentaire : le bio. D'après Laurent LEFEBVRE, son responsable, le nouveau label est organisé autour de quatre principes : la responsabilité sociale, la responsabilité environnementale (bio), la solidarité économique (équitable) et la transparence. Ecocert est, depuis octobre 2007, membre de la Plateforme Française du Commerce Equitable.

TRUCS EN VRAC

Le Comité européen des Régions en faveur du commerce équitable

Le Comité Européen des Régions, assemblée des représentants locaux et régionaux de l'Union européenne, vient d'adopter à l'unanimité une résolution en faveur du commerce équitable et a lancé un appel pour l'adoption d'une stratégie et d'un plan d'action européens afin de développer le commerce équitable dans les collectivités territoriales.

De nombreuses collectivités territoriales sont déjà très actives en matière de soutien au commerce équitable : politiques d'achats publics équitables, campagnes de sensibilisation, coopération avec des pays du Sud.

En 2006, le Parlement européen avait voté un "décret sur le commerce équitable et le développement". A l'heure actuelle, la Commission ne s'est toutefois engagée que timidement dans cette voie. La pression des collectivités territoriales devrait l'amener à des engagements plus affirmés.

Des roses équitables du Kenya : est-ce bien raisonnable ?

Un article récent du *Monde* était consacré à l'entreprise *Bigot Fleurs*, leader de la rose coupée en France. Son dirigeant décrivait son activité :

"La fleur, partie de notre chambre froide dans la journée, décolle à 23 heures de Nairobi, pour arriver à 5 heures du matin à Amsterdam. Elle est livrée dans l'après-midi au Mans et les bouquets sont livrés aux grandes surfaces entre 48 heures et 72 heures après la récolte.

Dans un pays où le taux de chômage est de 40%, offrir la possibilité d'un travail aux habitants est le début de l'éradication de la pauvreté. Nous respectons scrupuleusement les droits de nos travailleurs. Nos 1000 salariés touchent le double du salaire minimum. La labellisation Max Havelaar permet au personnel de toucher collectivement une prime de 10%, soit un total de 130 000 euros en 2009, qui permettra de bâtir un village.

Nous n'utilisons pas d'herbicides et réduisons drastiquement l'usage des insecticides. Nous retraits nos eaux usées et ne prélevons pas d'eau dans le lac Naivasha.

Les roses cultivées en Europe ont besoin d'être éclairées et chauffées pour faciliter leur pousse, mais pas les roses kényannes. L'Institut de management des ressources naturelles de l'Université britannique de Cranfield a démontré, en 2007, que les émissions de gaz à effet de serre des roses néerlandaises sont six fois plus importantes que celles des roses kényannes."

Voilà donc des arguments pour répondre aux critiques, fréquentes, concernant la labellisation "commerce équitable" de fleurs venant en avion du fond de l'Afrique.

Ceci étant, pourquoi ne pas offrir plutôt à votre petite amie un simple bouquet de fleurs de notre région ?

Sao Tomé et Príncipe s'engage dans le commerce équitable

Malongo, le principal torréfacteur de cafés issus du commerce équitable labellisés *Max Havelaar* en France, vient de signer un accord avec l'Etat souverain de Sao Tomé et Príncipe. C'est en fait un ambitieux programme de développement global qui vise d'une part, à relancer la production d'un grand cru d'arabica pour atteindre 300 tonnes par an, d'autre part le renforcement de l'agriculture vivrière. Ce projet est appuyé notamment par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et l'Agence Française de Développement.

Nota : Sao Tomé et Príncipe est l'un des plus petits pays d'Afrique, situé dans le golfe de Guinée, à 350 kms des côtes du Gabon.

REVUE DE PRESSE

Starbucks se convertit au café équitable

(Le Figaro du 2 mars)

Après la Grande-Bretagne en 2009, Starbucks se convertit aujourd'hui au 100% café équitable en Europe continentale. Environ 300 000 boissons à base de café certifié, servies dans des gobelets en carton frappés du logo bleu et vert de *Max Havelaar*, seront vendues chaque jour sur le Vieux Continent.

Depuis son ouverture d'un établissement à Marseille, le 28 avril, la chaîne américaine compte 54 cafés en France. Ses serveurs suivront cinq jours de formation sur le commerce équitable afin de pouvoir en parler aux clients en connaissance de cause.

Starbucks a acheté 18 000 tonnes de café certifié *Max Havelaar* l'an passé, deux fois plus qu'en 2008. La chaîne assure en être ainsi devenue le premier acheteur au monde.

Les grandes marques se mettent de plus en plus à l'équitable

(Actu-environnement du 1^{er} mars)

"Le commerce équitable, c'est l'occasion de traiter les gens de manière juste, d'apporter et de soutenir des valeurs sociales. A ceux qui estiment que nous sommes opportunistes, je leur dis : qu'ils le fassent aussi ! " commente Ben Cohen, l'un des cofondateurs de la marque *Ben&Jerry* qui, d'ici 2011, fera passer en commerce équitable toutes ses glaces vendues en Europe.

Si les raisons qui poussent les grandes marques à se convertir au commerce équitable sont nombreuses (stratégie marketing, pressions d'ONG, réel engagement...), le fait est que celles qui sautent le pas aujourd'hui sont nombreuses : Starbucks, Mars, Kit et Kat, Ben&Jerry...

"Dans un premier temps, le plus dur a été de convaincre les gens au sein même de l'entreprise car le commerce équitable a un coût supplémentaire que l'on ne reporte pas sur le client", raconte Jerry Greenfield, l'acolyte de Ben Cohen. Les difficultés sont confirmées par Jean-Pierre Blanc, directeur général de Malongo : "Il faut du temps pour changer. Aujourd'hui, 50% de notre approvisionnement est équitable. Pour le reste, soit l'offre n'existe pas, soit la qualité n'est pas suffisante. Le surcoût est important, nous le prenons sur nos marges", un juste rééquilibrage des profits qui figure justement au cœur même des principes du commerce équitable.

Du chaos de la coca à la coopé du cacao

(Le Monde Magazine du 3 avril)

"Le Monde Magazine" s'est rendu en Amazonie péruvienne, où d'ex-producteurs de coca, regroupés en coopérative agricole, se sont convertis avec succès à la culture du cacao bio et équitable, tout en menant un projet de reforestation de la région.

Après avoir vécu longtemps de la culture de la coca, un commerce illégal, aussi lucratif que dangereux, et avoir subi la loi des "narcos", les petits paysans se sont regroupés et lancés dans la culture du cacao. Forte de plus de 1500 membres, la coopérative *Acopagro* s'est aujourd'hui hissée au rang de premier exportateur de cacao du Pérou.

Mais elle a en outre adhéré au projet de reforestation que lui a présenté Tristan Lecomte, le dynamique fondateur d'*Alter Eco*. L'idée, c'est bien sûr de lutter contre le réchauffement climatique en replantant des arbres natifs sur des parcelles ravagées par la coca, mais aussi d'augmenter le rendement des cacaoyers, selon le principe de l'agroforesterie, une démarche qui consiste à associer arbres et agriculture.

Avec *Pur Projet*, un collectif lancé en 2008, Tristan Lecomte, qui compte bien replanter à terme 2 millions d'arbres dans la zone, voit les choses en grand. Pour financer cette initiative, il fait appel à des entreprises occidentales désireuses de compenser leurs émissions de carbone. Après avoir convaincu GDF, Leclerc, Hugo Boss ou Cogedim, il vient d'avoir l'accord de Vittel, du groupe Nestlé.

AGENDA

- **Samedi 8 mai** de 10h à 18h : **grand brunch équitable** Square Germain Nouveau à Toulon
 - Mardi 18 mai : interventions au Lycée Saint-Joseph (La Cordeille) à Ollioules
 - **Samedi 22 mai** à 20h30 : "**La nuit équitable**" au Comédia (Le Mourillon) à Toulon
 - Samedi 29 mai de 10h à 18h : stand d'information lors des « Samedis de la biodiversité », place des poilus à Six-Fours.
-